

# entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 34 / décembre 2008

RENCONTRE  
**Jacques LIESENBORGHS**

**Chercheur  
cherche  
données**

**Des jeunes  
cloîtrés  
dans leur  
quartier?**



## édito

3 La promesse tenue du Pacte scolaire

## des soucis et des hommes

4 Accord sectoriel:

une éclaircie et une prévision

5 Recours: le cap des 10 ans est passé

Enseignement de promotion sociale: vers Bologne

## entrez, c'est ouvert!

6 Dyslexique, et alors?

7 Rouler ensemble pour vivre ensemble

Une école qui bouge

## ils en parlent encore...

8 Jacques LIESENBORGHS

Pour tous et pour demain

## mais encore...

10 Des jeunes cloîtrés dans leur quartier?

11 Apprendre de ses erreurs à tout âge?

## l'acteur

12 HE.commu

## avis de recherche

14 Chercheur cherche données

## retroviseur

16 Quand la basse-cour s'invite au cours...

## écoles du monde

17 Solidarité responsable

## point de vue

18 Quel habit pour l'enseignement supérieur?

## de la salle des profs

19 Salle des traces

## entrées livres

20 Espace Nord ■ Vient de paraître

21 L'extrait ■ Un libraire, un livre

## service compris

22 Expo *C'est notre Terre!*: journées profs

Devenir conseiller pédagogique?

## vœux

23 Deux mille... neuf toute l'année!

## hume(o)ur

24 Où va le vent? ■ Le CLOU de l'actualité



édito

J. LIESENBORGHS



écoles du monde



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

### entrées libres

Décembre 2008 ■ N° 34 ■ 4<sup>e</sup> année  
Périodique mensuel (sauf juillet et août)  
ISSN 1782-4346

**entrées libres** est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)  
[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

### Rédacteur en chef et éditeur responsable

François TEFNIN (02/256.70.30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

### Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

### Création graphique

Anne HOOGSTOEL

### Membres du comité de rédaction

Anne COLLET  
Jean-Pierre DEGIVES  
Benoît DE WAELE  
Brigitte GERARD  
Thierry HULHOVEN  
Anne LEBLANC  
Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
Marthe MAHIEU  
Bruno MATHELART  
Paule PINPURNIAUX  
Guy SELDERSLAGH  
Jacques VANDENSCHRIK

### Publicité

Marie-Noëlle LOVENFOSSE (02/256.70.31)

### Abonnements

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

### Impression

IPM PRINTING Ganshoren

### Tarifs abonnements

**1 an:** Belgique: 16€ ■ Europe: 26€  
Hors-Europe: 30€

**2 ans:** Belgique: 30€ ■ Europe: 50€  
Hors-Europe: 58€

À verser au compte n° 191-0513171-07  
du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles  
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

**entrées libres** est imprimé sur papier PEFC par l'imprimerie IPM PRINTING - certification SGS-PEFC/COC-0196



# La promesse tenue du Pacte scolaire



La signature du Pacte scolaire le 20 novembre 1958.

Le Pacte scolaire a 50 ans. Les médias en ont brièvement rappelé les principales articulations et ont retracé le contexte historique qui l'a vu naître<sup>1</sup>. Mais, pour un peu, cet anniversaire passerait presque inaperçu. Sans ce fameux texte, pourtant, l'enseignement en Belgique ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

## UN COMPROMIS "À LA BELGE"

Peut-être n'est-il pas inutile d'épingler, pour mémoire, quelques-uns des éléments d'un texte qui eut, à tout le moins, le mérite de mettre fin à la guerre scolaire et d'assurer une pacification assez durable de notre système d'enseignement. Et ce, même si les tensions qui avaient justifié son élaboration n'ont jamais totalement disparu et continuent, aujourd'hui encore, à structurer pour partie le débat sur l'enseignement. Je citerai en vrac: la définition de la notion d'école officielle et d'école libre (avec, pour la première, la référence à la neutralité et l'obligation d'organiser le choix entre cours de religion et cours de morale non confessionnelle), la prise en charge des traitements du personnel dans le cadre de l'octroi d'une

subvention-traitement (prévoyant un montant réduit pour les prêtres ou religieux vivant en communauté), l'octroi de subventions de fonctionnement (fixées, pour le libre, à 75% de celles accordées à l'enseignement de l'État), le principe de liberté de choix du chef de famille, ainsi que la possibilité de créer une école pour répondre à la demande des parents d'avoir accès à l'enseignement confessionnel ou non confessionnel à distance raisonnable du domicile, et l'interdiction de pratiques déloyales (concurrence, propagande politique, etc.).

## ACTUALISATION SALUTAIRE

50 ans après, que penser de la mise en œuvre du Pacte scolaire? Ses principes ont été majoritairement bien appliqués, si ce n'est en ce qui concerne les subventions de fonctionnement accordées à l'enseignement catholique. Pendant de longues années, elles ont été loin d'atteindre les 75% de celles accordées à l'enseignement de l'État, devenu celui de la Communauté. À l'aube des années 2000, une véritable hypothèque pesait sur la situation matérielle des écoles catholiques, touchées depuis une quinzaine d'années par la désindexation des subventions de fonctionnement. Il a fallu attendre 2001 et une conjoncture politique exceptionnelle donnant l'occasion au cdH, alors dans l'opposition, de faire valoir le point de vue de l'école catholique, pour assister à une véritable actualisation du Pacte scolaire par les Accords de la Saint-Boniface. Et il faudra attendre 2010 pour que ces mêmes accords sortent pleinement leurs effets et que la fameuse référence aux 75% devienne finalement réalité.

## QUESTIONS POUR L'AVENIR

Le Pacte scolaire reste aujourd'hui un texte de référence. Récemment encore, on a pu en apprécier la pertinence à la faveur de discussions sur la volonté exprimée par une partie du monde musulman d'organiser, en Communauté française, un enseignement confessionnel islamique. Lors d'un débat avec Hervé HASQUIN<sup>2</sup>, nous nous sommes accordés sur l'analyse selon laquelle le Pacte scolaire reste le cadre de référence adéquat pour traiter cette nouvelle question. Il permet, en effet, à la fois de conjuguer les principes de la liberté d'enseignement (notamment, en organisant un enseignement référé à un projet pédagogique propre) avec la garantie, pour les autorités publiques, que les objectifs du service public de l'éducation (définis dans le décret "Missions" et vérifiés par le service d'inspection de la Communauté française) soient bien poursuivis. Pour l'avenir, la question la plus importante sera sans doute celle de l'évolution du système de gouvernance de l'enseignement. Il est indispensable, pour faire progresser la qualité de l'enseignement, partout où c'est possible et partout où c'est nécessaire, de reconnaître aux acteurs locaux l'espace d'autonomie indispensable à l'exercice de la responsabilité. ■

ÉTIENNE MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

1. "50 ans d'histoire pour bâtir l'avenir" (édito), in **entrées libres** n°19, mai 2007.

2. "Des écoles musulmanes", in **entrées libres** n°25, janvier 2008, pp. 14-15.

**LE COMITÉ DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ET LE PERSONNEL DU SeGEC, AINSI QUE LES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION D'ENTRÉES LIBRES, S'ASSOCIENT POUR SOUHAITER À CHACUN ET CHACUNE UNE ANNÉE 2009 QUI COLORE DE CRÉATIVITÉ ET D'ENTHOUSIASME LEURS PROJETS, DANS L'ÉCOLE ET EN-DEHORS.**



# Accord sectoriel: une éclaircie et une prévision

S'il n'y était question de la bonne organisation des écoles, la saga de l'accord sectoriel pourrait s'apparenter à un feuilleton. Mais de série B.

**R**étroactes. En décembre 2006, la Ministre ARENA signe avec les seules organisations syndicales un accord sectoriel. Ce vice de forme - l'absence des employeurs à la négociation - sera la cause des avatars dont, deux ans plus tard, nous connaissons encore les soubresauts. Dès avant l'adoption, tous les Pouvoirs organisateurs subventionnés ont manifesté leur désaccord avec des mesures qui touchaient directement l'organisation des établissements.

Pour entrer en application, un accord sectoriel doit se transformer en décret. Le gouvernement de la Communauté française s'y est attelé en 2008. Deux mesures relatives à l'enseignement secondaire étaient inacceptables pour les Pouvoirs organisateurs: la limitation à 3% du prélèvement NTPP consacré à l'organisation de dispositifs pédagogiques (études dirigées, centres cybermédias, centres de documentation...) et l'introduction de normes de taille de classe (obligation de dédoubler au-delà de certains seuils). Malgré une campagne de sensibilisation des parlementaires, une importante assemblée générale des PO, et contrairement aux promesses faites d'analyser les solutions de compromis proposées par les PO, le gouvernement a déposé un projet de décret inchangé. Après une deuxième campagne de sensibilisation, le Ministre et les partenaires de la majorité gouvernementale, en présence des présidents de partis, ont finalement dégagé un compromis:

- pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, les **normes de taille de classe** prévues dans le décret devront être respectées, non pas "classe par classe", mais en moyenne pour chacune des catégories de normes prévues dans le décret;

- un régime de **dérogation automatique** sera mis en place pour l'année 2009-2010. Il sera valable tant pour les écoles dont le nombre de places disponibles déclarées en 1<sup>er</sup> année était remis en cause par ces normes, que pour les établissements qui pourraient rencontrer des difficultés à assurer à leurs élèves de pouvoir poursuivre les activités complémentaires au 1<sup>er</sup> degré ou l'option choisie aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés;

- en ce qui concerne la **limitation à 3% du prélèvement sur NTPP**, un financement alternatif (hors NTPP) sera prévu pour les conseillers en prévention. Une estimation budgétaire sera effectuée, y compris pour l'enseignement fondamental, spécialisé et supérieur (hors université);

- pour ce qui concerne la **négociation tripartite** des accords sectoriels, le décret de 2004 relatif à la négociation dans l'enseignement sera amendé. Une nouvelle disposition prévoira que les négociations portant sur des points ayant une incidence directe sur l'action des Pouvoirs organisateurs se tiendront dans un comité tripartite constitué à parts égales de délégations de l'autorité, des Pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales.

Ce compromis rencontre partiellement seulement les demandes des PO. En outre, le gouvernement devra concrétiser plusieurs engagements:

- comme la majorité politique n'a pas accepté de faire évoluer le régime des dérogations ministérielles au profit d'un régime de dérogations convenues au plan local, le Ministre devra se prononcer rapidement sur les demandes de dérogations qu'il recevra en vue d'assurer la bonne organisation des écoles;

- le financement alternatif des conseillers en prévention devra être inscrit au budget 2009;

- l'inscription dans le droit et sans délai de la disposition relative à la négociation tripartite devra être réalisée.

Le SeGEC restera, bien sûr, vigilant à l'évolution de ce dossier et à la concrétisation des engagements pris.

Dès septembre prochain, il procédera à une évaluation précise des effets des mesures. Il continuera à revendiquer une souplesse d'utilisation du NTPP dans le cadre d'une autonomie responsable. Cette question est au cœur du projet de memorandum de l'enseignement catholique<sup>1</sup> en vue des élections de juin 2009. Une affaire à suivre, donc... ■

FRANÇOIS TEFNIN  
26 NOVEMBRE 2008

1. Ce projet est accessible sur:  
[www.segec.be](http://www.segec.be) > actualités

# Recours: le cap des 10 ans est passé

Jun 1998. La Commission de recours de l'enseignement secondaire se met au travail pour la première fois. Cela fait donc dix ans qu'elle permet aux parents d'élèves de déposer un recours contre les décisions prises par les conseils de classe, soit en juin, soit en septembre.

La Commission remplit une mission importante et délicate, tant pour les élèves que pour les écoles. Son rôle est d'abord d'analyser la recevabilité des demandes de recours, de les objectiver, d'apprécier les arguments fournis, de prendre des informations complémentaires pour se forger une opinion et, le cas échéant, de modifier une décision prise par un conseil de classe.

## BILAN CHIFFRÉ

Quel bilan peut-on tirer après cette première décennie de fonctionnement? À la lumière des statistiques présentées dans le tableau ci-contre, trois constats globaux s'imposent. Tout d'abord, on remarque une augmentation constante du nombre de dossiers déposés, passant de 126 à 487. Mais cela ne représente toujours qu'une moyenne de 23 dossiers pour 10.000 élèves, dont 6 seulement sont réformés. Le pourcentage de réformes par rapport au nombre de dossiers entrés se situe autour de 25 à 30%. Sur le nombre de dossiers recevables, ce

Enseignement confessionnel	1997 - 1998	1998 - 1999	1999 - 2000	2000 - 2001	2001 - 2002	2002 - 2003	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
Nombre total de recours introduits	126	198	196	304	296	345	392	423	401	463	487
Pourcentage de décisions réformées	25%	31%	33%	20%	24,6%	28,4%	21%	25%	27,9%	23,9%	26%

pourcentage dépasse souvent largement les 30%.

Second constat: la place importante que prennent progressivement les recours de la 2<sup>e</sup> session et le pourcentage élevé des réformes qui y est enregistré. Cela suscite diverses questions: cette augmentation est-elle liée à un certain redéploiement des secondes sessions dans les écoles? Les établissements ont-ils tendance à postposer les décisions? Les différents dispositifs d'évaluation ne s'appuient-ils pas trop sur des aides externes à l'école? Lors des délibérations de seconde session, tient-on suffisamment compte de l'ensemble du dossier de l'élève, ou se limite-t-on un peu vite aux seuls résultats des épreuves complémentaires?

Enfin, on peut mettre en avant l'augmentation du nombre de dossiers non recevables, surtout en seconde session: recours entrés hors délais ou recours externes qui n'ont pas suivi valablement la procédure.

## PHÉNOMÈNE LIMITÉ

Ces constats peuvent susciter la réflexion de chacun sur les dispositifs pédagogiques mis en place et sur les informations pertinentes qui doivent éclairer le conseil de classe. Il convient aussi de garder à l'esprit que le phénomène est marginal et que la grande majorité des décisions du conseil de classe restent incontestables. ■

BRIGITTE GERARD

## Enseignement de promotion sociale: vers Bologne

Le 12 novembre dernier, le Parlement de la Communauté française a adopté à l'unanimité un avant-projet de décret prévoyant l'entrée de l'enseignement supérieur de promotion sociale dans le processus de Bologne. Le texte, élaboré par le Cabinet en concertation avec les réseaux, prévoit pour l'essentiel les dispositions suivantes:

- le décret "Bologne" de 2004 stipulait que les graduats correspondant à ceux organisés en Hautes Écoles pouvaient être transformés en bachelors. Le nouveau texte prévoit les dispositions pour organiser ces bachelors et permet d'élargir cette possibilité à des bachelors dont il n'existe pas de correspondant en Haute École;
- il organise un Brevet d'Enseignement Supérieur, qui doit s'articuler à des métiers;
- il instaure un Bureau permanent de contact entre, notamment, les représentants des structures des Hautes Écoles et de l'enseignement de promotion sociale. Cela permettra d'éviter les concurrences stériles et de développer une approche complémentaire de ces deux structures;
- il ouvre aussi la voie à la mobilité des étudiants européens et à des collaborations entre institutions d'enseignement supérieur en Communauté française et en Europe. **BC**

**Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!**

## DYSLEXIQUE, ET ALORS ?

La dyslexie, nous en avons tous ou presque entendu parler. Elle fait partie du paysage scolaire. Mais qu'en est-il de la prise en compte réelle des difficultés qu'elle provoque pour les quelque 6% de la population scolaire qui en souffrent? *"La dyslexie n'est pas toujours dépistée dès l'apparition des premiers problèmes, explique Marc HASTRAIS, directeur de l'Institut de la Vierge Fidèle à Bruxelles<sup>1</sup>, et elle va souvent de pair avec d'autres troubles comme la dyscalculie, la dysorthographe et la difficulté à se situer dans l'espace. Résultat: on trouve, à tous les niveaux, des jeunes qui peinent vraiment en classe et qui se donnent souvent beaucoup de mal pour des résultats plutôt décourageants".*

C'est ce constat qui a poussé plusieurs enseignants, particulièrement sensibles à cette problématique, à prendre la question à bras-le-corps et à mettre en place une série d'initiatives. *"Nous accueillons des élèves venant de l'enseignement néerlandophone, où des mesures d'aide en faveur des dyslexiques existent depuis longtemps, comme y encourage d'ailleurs une directive européenne, explique Anne BUCHKREMER, professeur de néerlandais. Après avoir pris des informations en Flandre, deux enseignantes ont suivi des formations pour en savoir plus et affiner le projet, de manière à aider ces élèves sans les stigmatiser ni en faire des assistés. Une petite équipe coordonne aujourd'hui les initiatives".*

Au début de l'année scolaire, un document est remis aux parents pour expliquer ce qu'est la dyslexie et leur demander de faire savoir si leur enfant rencontre des difficultés qui y sont liées. Mais c'est un spécialiste qui devra poser le diagnostic précis. Ensuite, l'école constitue un dossier pour chaque élève concerné et établit un contrat avec les parents pour un encadrement spécifique du jeune, faisant appel, notamment, à la gestion mentale, pour l'aider à acquérir une bonne méthodologie et lui apprendre à lâcher la pression. Des recommandations sont transmises aux parents ainsi qu'aux enseignants, et les autres élèves sont encouragés à être solidaires. *"Une série de mesures d'aide sont mises en œuvre, précise l'enseignante. En classe, les élèves dyslexiques sont installés au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>e</sup> rang, à côté d'élèves performants en écrit; on demande aux enseignants d'éviter de les faire écrire au tableau, de présenter la matière de manière très structurée et de donner des consignes très claires*

*(ce qui profite aussi aux autres élèves), d'autoriser les élèves à réaliser leurs travaux écrits à la maison avec un correcteur d'orthographe ou un logiciel prévu pour la dyslexie, et de scinder le travail dans certains cas (faire une demi-dictée, par exemple). Pour les interrogos et examens, on leur donnera la possibilité de les passer plutôt oralement, ils auront davantage de temps pour les préparer s'ils comportent des documents écrits, les questions leur seront lues, dans certains cas ils pourront utiliser leur calculette, etc."*

Et ces mesures portent leurs fruits, surtout quand une relation de confiance s'établit entre le jeune, l'école et sa famille. *"Nous ne pouvons évidemment pas tout faire, conclut le directeur, mais nous sommes prêts à mettre les moyens nécessaires pour améliorer la situation, en ayant en tête la préoccupation d'être au service de tous les jeunes".* ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. [www.vf-bxl.be](http://www.vf-bxl.be)

**UN PROJET À FAIRE CONNAITRE? [REDACTION@ENTREES-LIBRES.BE](mailto:REDACTION@ENTREES-LIBRES.BE)**

Albert EINSTEIN  
lui-même aurait  
été dyslexique...

## ROULER ENSEMBLE POUR VIVRE ENSEMBLE



Photo: Pierre-Yves HONNET

**V**ous pensiez que les cuistax ne fleurissaient que sur la Côte belge? Eh bien, vous aviez tout faux! La preuve: on en a vu passer à Gosselies, et pas qu'une fois. Parait même qu'ils tournaient en rond, et que ça amusait tout le monde!

"Cela fait une vingtaine d'année que nous organisons les 6 heures cuistax dans l'école au mois d'octobre, explique **Jean-Yves SCANDOLO**, préfet d'éducation à l'Institut de la Providence de Gosselies<sup>1</sup>. Au départ, c'était essentiellement pour permettre aux élèves de faire connaissance dans une ambiance conviviale, mais depuis

quelques années, nous avons décidé d'en faire une occasion de rencontre de la différence. Les élèves de la section agents d'éducation étant amenés à travailler fréquemment avec des personnes handicapées à l'occasion de leurs stages, nous nous sommes dit qu'une fois par an, on pourrait faire l'inverse et les accueillir dans l'école à l'occasion des 6 heures cuistax. Cette démarche permet à tout un chacun de s'ouvrir à la différence et de se rendre compte que celle-ci peut être un enrichissement et non un obstacle".

Le mot d'ordre sera donc ici le mélange des genres, à la fois pour la com-

position des équipes (valides, handicapés, éducateurs, jeunes, enseignants, parents, grands-parents) et pour les activités organisées en-dehors de la course proprement dite. La compétition est acharnée, mais c'est l'entraide qui prime et tout se passe dans un esprit bon enfant.

Plusieurs écoles, institutions, associations et services sont présents, et certains proposent des animations (parcours en chaise roulante, djembé, maquillage, sport adapté). Cette année, l'AWIPH<sup>2</sup> et Cap 48 étaient notamment de la partie. Quant aux élèves, ils s'impliquent largement dans l'organisation, qui nécessite plus de 300 volontaires. "Plusieurs sections prennent en charge la préparation de l'évènement et veillent à la confection de supports publicitaires, l'accueil, l'encadrement des équipes, l'intendance, la gestion d'une partie des stands, la sécurité, la réalisation d'un DVD, etc.", précise le préfet d'éducation. Ils apprennent à travailler ensemble et à respecter chacun. C'est aussi une belle expérience humaine, dont nous espérons qu'elle portera ses fruits à long terme. Quand des élèves viennent me trouver pour me dire, avec un grand sourire: «Ils ne sont pas si différents de nous, finalement!», je me dis que le pari est gagné!". ■ MNL

1. [www.gph.be](http://www.gph.be)

2. Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées

## UNE ÉCOLE QUI BOUGE

**A**près les Jeux Olympiques de Pékin, voici les *Blic'olympiques*! Moins ambitieux, certes, mais tout aussi sportifs. "L'an dernier, explique **Andrée DEMAN**, directrice de La Porte Ouverte, établissement d'enseignement secondaire spécialisé à Blicquy, nous avons pris la décision de placer notre projet d'établissement, pour les trois années à venir, dans la perspective de l'éducation à la santé et de mettre en application le slogan «Bouger plus, manger mieux», en collaboration avec l'Observatoire de la Santé. Cette année, l'équipe éducative misera tout particulièrement sur le «bouger», avec un challenge de taille: encourager l'excellence pour tous!".

Il a donc été convenu, avec l'aide du Conseil de Tous, de ponctuer l'année scolaire par une série d'activités et de manifestations de type sportif, en commençant par une inauguration en grande pompe, le 24 octobre dernier, avec hymne, anneaux et flamme olympiques, et en présence, notamment, de deux athlètes belges, Frédéric XHONNEUX<sup>1</sup> et Jacques HENRARD<sup>2</sup>. "Nous tenions vraiment à marquer le coup et à donner envie à tous les élèves de se mettre en mouvement, précise la directrice. Le public de notre école est composé d'autistes et de jeunes ayant des retards scolaires importants et des troubles du comportement. Il y a souvent des clashes et ce n'est pas évident de faire participer tout le monde, mais c'est l'un des défis que nous tenons à relever".

En collaboration avec le centre PMS, un cahier individualisé assure le suivi diététique et sportif, avec un programme établi en fonction de la morphologie de chacun. Un parcours santé a été mis en place à l'arrière des bâtiments, et les élèves peuvent s'essayer à différentes disciplines pendant le temps de midi.

Entraînement et participation à des rencontres sportives sont également au menu de ces athlètes débutants, pour les préparer aux "véritables" Jeux Olympiques mis sur pied au sein de l'école, du 25 au 29 mai 2009. Cette semaine-là, tous les jeunes de l'école, mais aussi d'établissements environnants, du spécialisé et de l'ordinaire, auront l'occasion de participer à diverses compétitions de basket, mini-tennis, vélo, athlétisme (saut en longueur, course relais, lancer du poids, escalade, natation), etc. "Nous pouvons déjà constater à quel point toutes ces activités leur sont bénéfiques, se réjouit A. DEMAN. Et cela rejaille sur leur comportement général et sur l'ensemble de la communauté éducative. Les enseignants aussi les voient sous un autre jour. Les élèves sont debout dans un projet positif, où la solidarité et la tolérance ont toute leur place. Ils vivent et partagent quelque chose ensemble, au-delà de leurs différences". ■ MNL

1. Décathlonien aux JO de Pékin, recordman de Belgique.

2. Athlète ayant participé aux JO de Mexico en 68, membre du Panathlon - [www.panathlon.be](http://www.panathlon.be)



## Carte d'identité

**Nom:** LIESENBORGHS

**Prénom:** Jacques

**Âge:** 67 ans

**Activité:**

enseignant, directeur, sénateur, formateur à la retraite... mais toujours actif!

**Signe particulier:**

dresse son bilan pour susciter le débat

Rencontre avec Jacques LIESENBORGHS à l'occasion de la publication de son livre *Écoles: notre affaire à tous!*, sélection d'articles écrits entre 1980 et 2008.

JACQUES LIESENBORGHS

# Pour tous et pour demain

### Quel a été votre parcours scolaire?

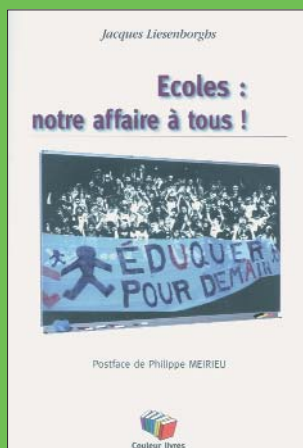
**Jacques LIESENBORGHS:** J'ai été élève au Collège Saint-Michel dans les années 50. Ensuite, j'ai suivi des candidatures en droit et en philologie classique et, enfin, la licence en philologie classique à Louvain. Après, j'ai pu entrer au Collège Cardinal Mercier de Braine-l'Alleud, qui représentait un modèle pédagogique assez différent de celui des Jésuites, calqué sur celui des collèges anglais, avec beaucoup de sport et un rapport profs-élèves assez direct.

### Comment se sont déroulées ces années au Collège Cardinal Mercier?

**JL:** J'y ai enseigné pendant 5 ans et ai été élu directeur à 29 ans. Il y avait un climat - mai 68 - propice à l'innovation. L'association de parents était très dynamique mais a très vite été divisée sur le type d'initiatives à prendre, et surtout sur la place qu'on donnait aux propositions des élèves. Le collège est aussi devenu un lieu d'expression culturelle, avec des concerts d'élèves, des pièces de théâtre, etc. Cela a été une période très vivante, avec des débats assez passionnants. J'ai été directeur pendant 7 ans, mais je me suis rendu compte que j'étais plus attiré vers d'autres publics et d'autres milieux.

### Vous avez alors travaillé dans les Marolles...

**JL:** Oui, en 1978, j'ai découvert l'enseignement professionnel, à l'Atelier Marollien. C'est une expérience exceptionnelle, fondatrice pour moi. À Braine-l'Alleud, c'était un public





très privilégié et là, je me retrouvais avec des jeunes allant d'échec en échec. J'y suis resté 8 ans, période au cours de laquelle j'ai commencé à enseigner en régendat d'abord, et à l'école normale primaire ensuite. J'ai alors eu la surprise d'être élu parlementaire. Ça a constitué une bonne expérience, mais je me suis rendu compte que j'étais socialement plus utile en formation initiale des enseignants. Et c'est là que j'ai terminé ma carrière professionnelle.

### **Vous avez également fondé la Confédération Générale des Enseignants...**

**JL:** Oui, je suis co-fondateur de ce mouvement en 1970, et co-initiateur des rencontres pédagogiques d'été en 1972... Nous considérons que l'éducation permanente des enseignants, en particulier la formation continuée, devait être portée par des travailleurs de l'école et non être cloisonnée en chapelles d'enseignants. L'autre souci était d'attirer davantage l'attention des enseignants, des décideurs et du public sur l'école en milieu populaire.

### **À la lumière de votre expérience parlementaire, quelle est, selon vous, la capacité du politique d'influencer l'ordre des choses?**

**JL:** Le politique se trompe en s'occupant trop de petites choses. Sa marge de manœuvre est essentiellement de veiller à une régulation du système et de veiller à ce que celui-ci soit juste. Il dispose des finances et doit répartir les budgets; il a là une très lourde responsabilité. Il y a peut-être un souci d'équité, de justice sociale, mais aussi un problème de méconnaissance de la profondeur abyssale du précipice qui sépare certaines écoles. Cela nécessite un traitement tout à fait différencié, mais beaucoup plus que ce qu'on nous annonce. Le politique pourrait susciter une vraie réflexion de fond sur un projet *"pour tous et pour demain"*.

### **Dans votre livre, cette expression revient à plusieurs reprises...**

**JL:** *"Pour tous"*, c'est le souci fondateur. Le système scolaire n'est pas pensé pour tous, mais à partir de l'université et de son fonctionnement. Il a été fondé et est toujours construit pour préparer à l'université, où ne vont que 20% des jeunes! Il y a là une question qui interpelle trop peu de gens. *"Pour tous"*, c'est donc le souci majeur, qui touche d'abord l'école maternelle. Les institutrices devraient être les mieux formées et, pourquoi pas, les mieux rémunérées. *"Pour demain"*, c'est un souci qui

n'est pas non plus suffisamment présent, si l'on s'interroge sur les défis que les jeunes auront à relever dans les 10, 20 ou 30 années à venir. Si l'on commençait à s'interroger là-dessus, je pense que la grille des programmes serait solidement modifiée!

### **Dans quel sens?**

**JL:** Il faudrait travailler sur des projets interdisciplinaires ou des questions fondamentales liées aux grands défis à affronter, tels que l'environnement, l'interculturalité... Je crois que cela pourrait mobiliser les jeunes autrement que les grilles saucissonnées, qui fabriquent ce qu'Edgar MORIN appelle des *"savants ignares"*.

### **Dans votre parcours, quel souvenir gardez-vous de situations liées à la problématique de la justice sociale?**

**JL:** Tout au long de ma carrière professionnelle, j'ai dû être observateur ou parfois complice de la mise à l'écart de jeunes en échec scolaire mais aussi, comme à Braine-l'Alleud, de jeunes trop originaux ou trop rebelles. Si l'on se trouve dans une perspective d'éducation globale, dans laquelle on ne doit pas fabriquer de bons élèves bien formatés, mais plutôt des jeunes complets, avec tous leurs talents, et qu'on voit des profs s'acharner sur des personnalités originales, on se dit que le système fonctionne mal. Je pense qu'à ce niveau, l'expérience aide beaucoup, et c'est ce qui manque à un certain nombre de décideurs.

### **Il ne faut tout de même pas seulement de l'expérience...**

**JL:** Le moteur le plus profond de l'action, ce sont les valeurs d'égalité, de tolérance, de justice, qui sont doublées d'une exigence de cohérence. Et si on est cohérent avec ces valeurs-là dans les institutions scolaires, on peut ne pas plaire à tous les parents-clients.

### **Comment fait-on pour, comme vous le dites dans votre livre, "attirer les meilleurs dans l'enseignement"?**

**JL:** Deux éléments sont à prendre en compte. D'abord, le métier est extrêmement difficile, alors que l'opinion publique et certains jeunes qui le choisissent ont plutôt le sentiment que ce n'est pas trop exigeant. Or, quand on sait qu'un métier est difficile, on n'attire pas des gens qui croient qu'il est facile! Et il y a une autre dimension à prendre en compte: la considération globale de la société, qui est liée à l'image du métier, mais aussi à la rémunération.

### **Il y a quelques années encore, le maître avait une reconnaissance qui lui était due...**

**JL:** Je pense que ce discours n'est pas tout à fait juste. L'instituteur avait une considération incontestée, et peut-être incontestable. Mais dans le secondaire, il y avait une profonde hypocrisie qui faisait qu'on ne contestait pas ouvertement les professeurs et qu'on laissait les enfants chahuter à mort. On entretenait beaucoup de nostalgie autour de l'école. Si chacun s'interroge un peu sur son passé, il verra que ce n'est pas si vrai que ça. Aujourd'hui, l'autorité du maître est mise en cause dès l'école primaire, mais seulement par certains. Je pense qu'on exagère parfois un peu.

### **À la fin de votre livre, Philippe MEIRIEU rend hommage aux militants pédagogiques. Mais ne sont-ils pas parfois énervants?**

**JL:** À partir du moment où l'on devient prédicateur, le risque est de tomber dans la conviction qu'on est le seul à avoir raison. C'est pour cela que j'appelle au débat. Le militant pédagogique ne doit pas dire qu'il sait comment faire, mais rappeler avec impertinence, conviction, humour si possible, que le débat éducatif est prioritaire, qu'une des crises que nous vivons est éducative et touche la famille d'abord, l'école ensuite et tous les lieux d'éducation.

### **Et donc, pourquoi ce livre?**

**JL:** C'est une façon de contribuer à entretenir ou à activer un peu ce débat, mais aussi, pour moi, de faire un bilan. Il s'agit d'un recueil de textes étalé sur 30 ans. Il n'est pas inutile de rappeler que des questions posées aujourd'hui le sont depuis 25 ou 30 ans. L'essentiel du propos est volontariste et indique qu'il y a moyen de sortir de l'ornière, mais que cela nécessite beaucoup d'énergie et que tout le monde s'y mette.

### **Que diriez-vous à un jeune enseignant qui débute?**

**JL:** Surtout, qu'il ne faut pas travailler tout seul, que la première chose à faire, c'est trouver un(e) collègue, dans son école si possible, avec qui faire équipe, chercher, inventer, partager ses difficultés... ■

INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN

TEXTE BRIGITTE GERARD

1. J. LIESENBORGHS, *Écoles: notre affaire à tous!*, Couleur livres, 2008.



# L'école aux quotidiens

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée. Et vous, qu'en pensez-vous?

MONDE  
diplomatique

08/2008

## DES JEUNES CLOITRÉS DANS LEUR QUARTIER?

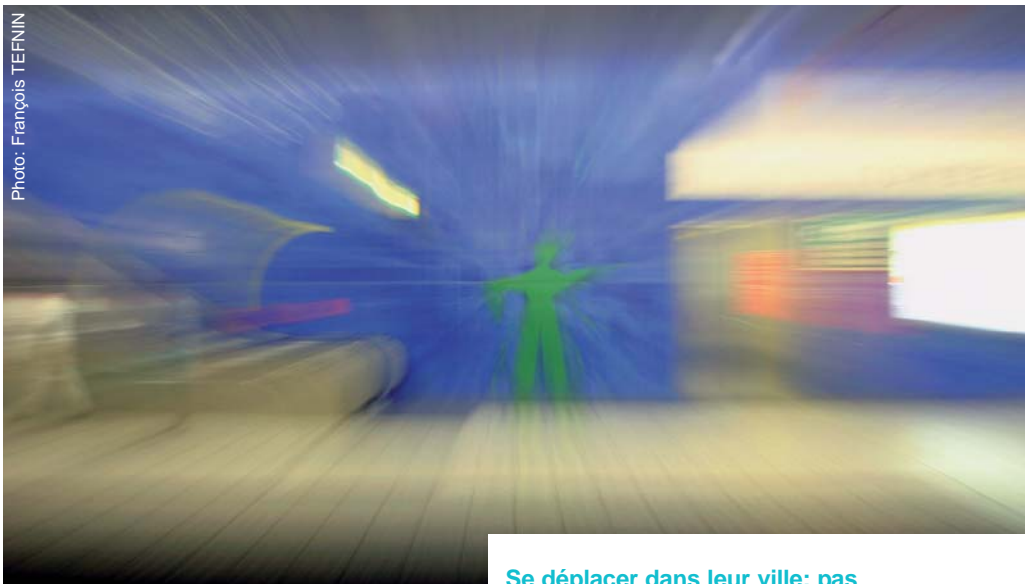
Comment les jeunes Bruxellois s'approprient-ils leur espace de vie? Comment se déplacent-ils? S'ouvrent-ils à la diversité? Une enquête<sup>1</sup> a été menée sur ces questions auprès de 30 jeunes, issus de trois communes de Bruxelles (Anderlecht, Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert), et qui évoquent leur mobilité dans la ville. Les auteurs pointent une série de constats. La mobilité est assez étendue pour les jeunes issus de quartiers aisés (Woluwe) ou intermédiaires (Etterbeek), mais elle l'est beaucoup moins pour les jeunes Anderlechtois. Et ce cloisonnement physique semble être accompagné d'un cloisonnement des activités. Par ailleurs, selon les auteurs de l'article, la vie en communauté, qui est souvent la règle dans les quartiers "délaissés", fournirait aux jeunes une palette d'identités extrêmement réduite, et les rendrait incapables de rencontrer un milieu différent. Les jeunes d'Anderlecht ne disposeraient pas de manières d'être suffisamment variées pour fréquenter "l'autre". Pour les auteurs, tout devrait donc être tenté pour décroisonner les univers et les imaginaires des jeunes. La rencontre entre habitants de tous quartiers peut, en effet, enrayer les replis sociaux et territoriaux.

### Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Madeleine GUYOT**, une des auteurs de l'enquête et directrice de la Samarquande, service d'aide aux jeunes en milieu ouvert à Etterbeek:

*"J'insiste tout d'abord sur le fait que cette recherche n'est pas scientifique. La question de la mobilité était un prétexte, un outil pour mettre le doigt sur autre chose. Il s'agit surtout de susciter le débat. Nous avons été suivis de loin par l'ULB, mais il n'y a pas de conclusion scientifique. Nous n'avons pas déterminé de panel représentatif, mais avons interrogé 10 jeunes par commune, qui venaient quasi tous de diverses structures cadrantes. Maintenant, face aux constats mis en évidence, je proposerais plusieurs esquisses de solutions.*

*À mon avis, cette mobilité restreinte serait d'abord le fait de barrières psychologiques, qui concernent les jeunes de toutes les communes, et qu'il faut essayer de faire tomber. La mobilité n'est pas une valeur en soi; l'important, c'est l'accès à la diversité, que ce soit au niveau du sport, des loisirs, de la culture... Il faut ouvrir les horizons de chacun. Les jeunes sont cloisonnés, leurs champs d'émancipation sont limités. Les Anderlechtois ne doivent pas être cantonnés au rap ou au mini-foot, et à Woluwe, les activités extrascolaires ne doivent pas se limiter à l'académie de musique. Il faut s'assurer de l'égalité d'accès de tous à ces diverses activités. Mon propos serait ici de renvoyer la balle aux travailleurs sociaux, qui ont une certaine responsabilité dans ce travail d'ouverture à la diversité.*



Se déplacer dans leur ville: pas évident pour bon nombre de jeunes...

Concrètement, au niveau de la Samarcande, nous allons prochainement organiser un jeu pour les jeunes intitulé «Bruxelles X», sorte de jeu de piste qui leur permettra de découvrir Bruxelles et des quartiers qu'ils ne connaissent pas. On les fera notamment passer par divers lieux culturels. Ce jeu se déroulera entre janvier et avril 2009.

Une autre piste serait d'analyser ce que les jeunes connaissent de leur propre quartier. Il est important de faire le tour de ce qui existe près de chez eux. On souhaite aussi travailler sur le regard. La coexistence est parfois difficile. Les jeunes ont un regard assez dur vis-à-vis des autres. Nous souhaitons promouvoir la rencontre, qui doit être cadrée, en fonction des individus. Les groupes se rencontrent dans certains lieux tels que les gares, la rue Neuve, mais qui ne sont pas cadrés. Je m'interroge aussi sur les facteurs qui créent cette immobilité. Il faudrait regarder du côté de l'action sociale et politique; certaines actions créent, sans le vouloir, de l'immobilité.

Comme les parents ont déjà assez de responsabilités, nous ciblons davantage notre action du côté des jeunes. On souhaite surtout leur procurer une certaine autonomie. Nous n'avons pas envie de nous attaquer au monde de l'école, qui ne peut pas tout régler, même s'il crée lui aussi des inégalités. On a plus de marge de manœuvre au niveau social pour arranger les choses.

Je suis également favorable au décloisonnement de nos institutions (l'aide à la jeunesse, l'enseignement, la culture, etc.). L'idéal serait de créer des ponts entre individus.

Par ailleurs, en ce qui concerne la politique de cohésion sociale, ce qui nous dérange, c'est qu'on ne finance pas toutes les communes bruxelloises. Le financement encourage la cohésion sociale, mais Woluwe, par exemple, ne reçoit rien! Il ne faut pas supprimer le financement par D+, mais il y a quelque chose qui cloche! Il n'y a finalement de cohésion sociale qu'entre gens défavorisés...". ■

1. "Jeunes en ville, Bruxelles à dos? L'appropriation de l'espace urbain bruxellois par des jeunes de différents quartiers", par Olivier BAILLY, Madeleine GUYOT, Almos MIHALY et Ahmed OUAMARA, Bruxelles en mouvement, mai 2008.

## LE SOIR

08-09/11/2008

### APPRENDRE DE SES ERREURS À TOUT ÂGE?

Si apprendre de ses erreurs fait partie des stratégies classiques de l'apprentissage, cette méthode n'est apparemment pas concluante à tous les âges. Une étude, publiée dans *The Journal of neuroscience*, tend en effet à montrer qu'un enfant de 8 ans ne tire pas autant profit d'une expérience négative qu'un adolescent ou un adulte. On n'apprend pas de la même façon à 8, 12 ou 18 ans, et ces différences apparaissent également au niveau cérébral.



Photo: Guy LAMBRECHTS

**Les enfants de 8 ans profiteraient moins de leurs erreurs que les adultes...**

Chez les enfants de 8 à 9 ans, les aires responsables du contrôle cognitif réagissent fortement à des commentaires positifs, mais peinent à s'activer si les remarques sont négatives. Ces résultats confirment qu'il est difficile pour un jeune enfant d'apprendre de ses erreurs. Les auteurs espèrent donc que cette nouvelle information sera prise en compte, notamment par les enseignants.

#### Et vous, qu'en dites-vous?

■ Marie-Pascale NOËL, professeur de neuropsychologie de l'enfant à la Faculté de Psychologie de Louvain-la-Neuve:

"Le point crucial de cet article paru dans *The Journal of neuroscience*"

concerne une interaction significative entre le type de feedback et l'âge de l'enfant, qui montre qu'au niveau du nombre d'erreurs, la différence entre feedback positif et négatif est plus marquée chez les petits de 8-9 ans que chez l'adulte. Mais cette interaction ne se retrouve pas au niveau des temps de réponse. Il est clair que, de toute façon, d'une manière générale, les performances des enfants sont plus faibles que celles des adultes. En fait, tout le monde profite du feedback, et tout le monde profite mieux d'un feedback positif que négatif. Les enfants tirent simplement un peu moins profit du négatif. Cependant, mettre le doigt uniquement sur cet aspect des choses ne me paraît pas juste. L'étude nous montre en effet que, lors d'un feedback négatif, les enfants présentent tout de même un taux de réponses correctes de 65%. Ils parviennent donc malgré tout à progresser! En réalité, tout le monde préfère le feedback positif, car cela renforce notamment l'image de soi.

Ceci dit, pourquoi les enfants de 8-9 ans bénéficient-ils un peu moins d'un feedback négatif? Il est possible que cela vienne d'une difficulté à inhiber la réponse antérieure donnée. Et d'une difficulté à faire preuve de flexibilité, afin d'adapter sa réponse. Ces capacités d'inhibition et de réflexivité prennent, en effet, du temps à se développer. Bien entendu, de son côté, l'enseignant ne dit pas simplement à l'enfant qu'une réponse est fautive, mais il justifie, explique les choses pour l'aiguiller vers une autre réponse. Cette nouvelle information ne va donc pas révolutionner les apprentissages! L'enseignant doit tenir compte du fait que l'enfant est limité dans toute une série de choses, dont la capacité d'inhibition ou la réflexivité, mais aussi des différences individuelles, liées à l'âge et à chacun. Un enfant hyperactif aura, par exemple, encore plus de difficultés d'inhibition et de contrôle. Mais ça, je pense que la plupart des enseignants l'ont déjà bien compris!". ■

BRIGITTE GERARD



Les Hautes Écoles se dotent de plus en plus d'un(e) **responsable de la communication**. En quoi consiste cette fonction? Quatre d'entre eux nous l'expliquent.

■ **Nicolas CHARLIER, responsable communication à la Haute École Libre Mosane (HELMo):**

"Cette fonction a été créée à l'HEMES (Haute École Mosane d'Enseignement Supérieur) en 2002. Il a fallu concevoir les outils nécessaires et structurer petit à petit la communication, en interne (newsletter, e-mails) et en externe (site Internet, brochures d'information, stands), les publics cibles étant à la fois les étudiants, les membres du personnel, les futurs étudiants, les étudiants qui se réorientent, les partenaires et les autres Hautes Écoles en Belgique et à l'étranger. Il était important, au moment des premières fusions, imposées d'en haut, d'avoir une communication interne claire, dans un climat social difficile, de manière à éviter «radio-couloirs».

Il a été décidé, notamment, de mettre les documents disponibles à la disposition des membres du personnel sur Intranet. Cet outil est d'ailleurs utilisé aussi par la délégation syndicale, de manière à permettre un débat démocratique. Le service communication dépend directement du directeur-président. Trois personnes le composent aujourd'hui, soit deux équivalents temps plein.

Au fur et à mesure des fusions avec d'autres Hautes Écoles, il a été nécessaire d'harmoniser à la fois les pratiques de communication et les outils, alors que les différences de sensibilité sont parfois très marquées. Pour le Mémento de l'étudiant, par exemple, nous avons opté pour une partie commune et une autre propre à chaque institut.

Il est important d'avoir un relais dans chacun d'entre eux. C'est dans ce but qu'a été fondé le groupe Rhesus (relais Hautes Écoles, enseignement supérieur universitaire et secondaire). Nous avons réussi à créer une dynamique plutôt que de défendre chacun notre pré carré.

Ce groupe, appelé à intervenir pour ce qui est évènementiel (rentrée académique, aide à l'organisation d'une journée pédagogique pour toute la Haute École), a notamment pris l'initiative, en lieu et place de la cérémonie des vœux en début d'année, de mettre sur pied une revue où les membres du personnel se mettent en scène dans des sketches, chansons, etc. Cela crée de l'émulation et permet aux gens de se rencontrer de manière informelle et agréable.

Le service communication est également appelé à apporter son aide à des initiatives plus locales des différents instituts et à jouer un rôle de conseil pour la mise en œuvre de projets et la professionnalisation de certaines démarches". MNL

■ **Sylviane t'KINT de ROODEBEKE, chargée de communication à l'Institut Catholique des Hautes Études Commerciales (ICHEC):**

"L'ICHEC (Haute École) comporte deux catégories: la Catégorie économique ICHEC - ISC Saint-Louis et la Catégorie sociale: ISFSC (Institut supérieur de formation sociale et de communication). Le service communication dont il est question ici est celui de la catégorie économique. Il existe depuis plus de 30 ans, mais ses missions ont évolué. Composé de quatre personnes (dont deux à temps plein), il est chargé de développer l'image de la catégorie économique à l'extérieur et à l'intérieur de l'école. Il s'adresse donc, d'une part, aux étudiants du secondaire, aux parents, aux décideurs à qui il fournit principalement des informations sur les programmes des formations de bacheliers et masters et, d'autre part, aux diplômés, aux diplômés de l'enseignement supérieur et aux adultes intéressés par les programmes des passerelles, de la formation continuée et post-universitaire complémentaire en cours du jour et du soir. L'équipe communication prend principalement en charge, sur le plan externe: le développement et l'utilisation d'Internet comme outil de communication, la participation aux foires et salons pour étudiants, l'organisation des «Portes ouvertes» et des cours ouverts, la réalisation des campagnes de communication, les brochures et documents de la catégorie économique. Sur le plan interne, il est surtout chargé de la gestion des manifestations, de l'organisation de la soirée de proclamation des résultats et remise des diplômes, des rencontres du personnel et de la rédaction d'ICHEC Connexion. Nous nous efforçons de développer une image «corporate» de l'ensemble de l'institution et de créer un véritable réseau, en ce compris les associations d'étudiants et les anciens. Une cellule a été créée tout spécialement à cet effet il y a deux ans pour harmoniser la communication. Elle se réunit régulièrement et a notamment été chargée de l'intégration des différents logos". MNL

■ **Anne-Sophie VANDEVOORDE, responsable de la communication et de la promotion à la Haute École catholique du Luxembourg Blaise Pascal (HEBP):**

"Je travaille à ce poste depuis janvier dernier, date à laquelle il a été créé. Les besoins concernaient surtout alors la communication interne, mais cela s'est finalement élargi à la communication externe (l'aspect promotion), afin d'améliorer l'image de la Haute École et de toucher les futurs étudiants. Avant la création de ce poste, la communication souffrait d'un réel manque de coordination.

Notre Haute École émane de la fusion de cinq implantations, géographiquement éloignées. Il est donc important de favoriser la création d'une culture commune. Ce n'était pas évident, car chacun avait ses habitudes. Cela commence à changer.

J'ai débuté par un état des lieux de ce qui se faisait en matière de communication et de publications, en vue d'une homogénéisation des différents médias utilisés. Il a également fallu revoir le site Internet.

Je m'occupe aussi de la publication de brochures, de la réalisation d'affiches, d'agendas pour les étudiants, de la publicité, de ce qui concerne le salon de l'étudiant... Nous publions également une revue trimestrielle interne à toutes les implantations, dans laquelle nous relayons les communications du PO, du Collège des directeurs, et qui a aussi un côté un peu plus léger, avec des portraits d'enseignants...

Au niveau de la communication externe, je gère les contacts avec les écoles secondaires, les relations publiques d'une manière générale, dont bien sûr les relations avec la presse.

Au départ, on faisait appel à un service extérieur pour le graphisme, mais à présent, j'essaie de travailler le plus possible en autonomie. Par contre, pour la refondation du site Internet, nous allons utiliser les services d'un infographiste.

Notre public cible est surtout le personnel de la Haute École, mais bien sûr aussi les étudiants". BG

■ **Marie MARTIN, chargée de communication à la Haute École libre du Hainaut occidental (HELHO):**

"Je travaille seule à la communication, qui dépend de l'administration centrale de la Haute École, à Tournai. Les cours sont répartis sur trois sites. J'ai été engagée à ce poste en décembre 2006, mais il existait déjà depuis environ 3 ans. La personne qui me précédait et moi-même sommes issues de la section «chargés de communication» organisée par la Haute École. Auparavant, les différentes tâches de communication étaient prises en charge par plusieurs personnes (direction, enseignants...). Mais de nombreuses tâches prenaient de plus en plus de temps et devenaient vraiment spécifiques.

J'ai une multitude de tâches à gérer: participation à des salons d'information pour élèves et étudiants; publication d'un journal d'entreprise, en interne et en externe (qui permet de faire écho de ce qui se passe dans toutes les catégories); gestion des données d'annuaires; supports publicitaires; contacts avec la presse; conception d'affiches... Je m'occupe moi-même de tout ce qui est graphisme. Je gère également le budget. Une cellule spécifique se charge des relations internationales, mais je peux y collaborer. La communication interne est, bien sûr, importante. Il faut essayer d'être le plus fédérateur possible, de rassembler au maximum le personnel. Je suscite parfois des collaborations avec les étudiants de la section «chargés de communication». Ils peuvent, par exemple, m'aider à réfléchir à un nouveau logo, ou à la façon de redynamiser quelque chose... La cellule communication est de plus en plus reconnue au sein de la Haute École, à la fois par les enseignants et les étudiants.

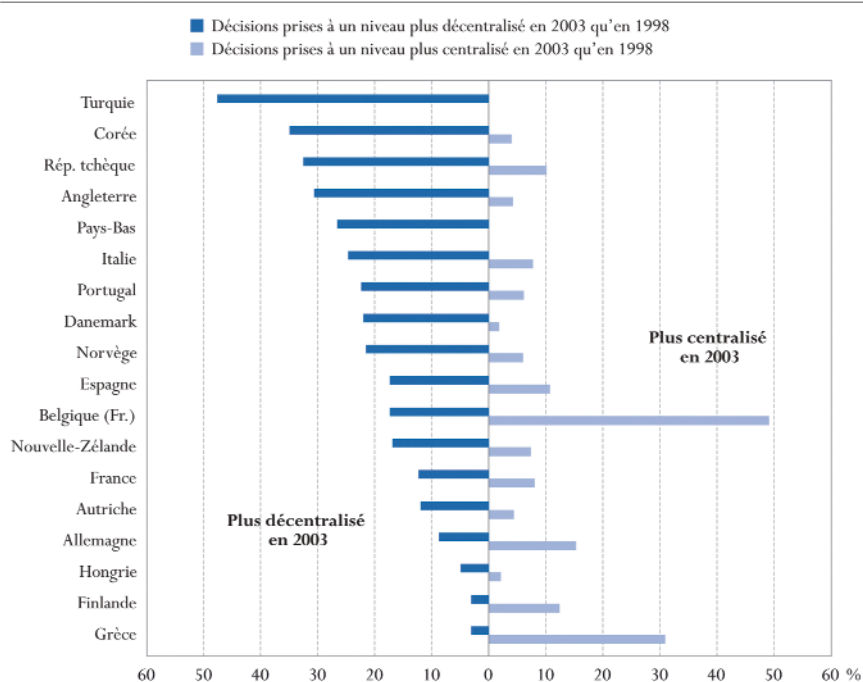
Notre public cible est constitué des élèves, jusqu'à 18 ans, mais aussi des étudiants qui souhaitent changer de filière, ainsi que des parents. Un des aspects primordiaux de ce poste est de bien informer les étudiants, pour qu'ils ne soient pas floués dans leur choix. L'essentiel n'est pas de les attirer à tout prix chez nous, mais de les informer correctement". BG

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE ET BRIGITTE GERARD

# Chercheur cherche données

Pour une fois, le titre de cette rubrique renvoie au sens premier de la formule: nous lançons un avis de recherche. Où sont passées les données manquantes de la Communauté française de Belgique dans les tableaux de l'OCDE<sup>1</sup>?

Graphique D6.3. Centralisation et décentralisation des décisions relatives au premier cycle de l'enseignement secondaire public (1998-2003)  
Pourcentage des décisions prises à un niveau plus centralisé ou plus décentralisé en 2003 qu'en 1998



## Commentaire de l'OCDE:

**"Dans 14 pays sur 19, les décisions sont plus décentralisées en 2003 qu'en 1998.**

**[...] L'inverse est vrai dans la Communauté française de Belgique et en Grèce, où le processus décisionnel est plus centralisé en 2003 qu'en 1998"<sup>3</sup>.**

En apprenant que cet indicateur figurait à nouveau dans l'édition 2008, nous étions curieux, voire impatients, de constater l'évolution des choses de ce point de vue pour ce qui concerne la Communauté française. Hélas, trois fois hélas! Les données concernant notre système éducatif sont renseignées comme... indisponibles.

## MAIS ENCORE...

Pour ne pas en rester à ce constat d'absence, nous avons investigué un peu. Il faut savoir que les données concernant la Communauté française de Belgique dont dispose l'OCDE sont fournies par la Direction des Relations internationales. Cette même Direction réalise, en complément à la publication de l'OCDE, une brochure intitulée "Clés de lecture de Regards sur l'éducation" qui, comme son nom l'indique, tente de donner un éclairage complémentaire spécifique à notre région.

Voici son commentaire en 2004 sur le sujet de la centralisation: "Le système de prise de décision en Communauté française [...] est présenté comme davantage centralisé en 2003. Cette évolution peut trouver son origine par les effets du décret «Missions» définissant des socles de compétences

Tous les ans, l'OCDE publie "Regards sur l'éducation", une analyse comparée des systèmes éducatifs sur la base d'indicateurs. Une grande partie de ces indicateurs est la même chaque année. Mais certains ne sont interrogés que de loin en loin. Ainsi en va-t-il d'un indicateur intitulé "La prise de décision dans les systèmes éducatifs", dont on peut dire qu'il mesure le degré de centralisation ou de décentralisation des systèmes éducatifs.

## QUI DÉCIDE?

Cet indicateur est doublement intéressant. D'un côté, il compare la part de centralisation/décentralisation que comportent les dispositions mises en place dans les différents pays.

De l'autre, il compare l'évolution du degré de centralisation/décentralisation dans un même pays pendant une période donnée.

Dans l'édition 2004, l'évolution établie entre 1998 et 2003 donne le résultat présenté dans le graphique ci-dessus<sup>2</sup>.

communs à tous les réseaux, le recours à des évaluations externes des apprentissages, le pilotage du système éducatif"<sup>4</sup>.

Opinion confirmée dans une autre contribution de la même Direction, l'année suivante, mais qui ajoutait: "Par ailleurs, différentes initiatives d'ordre législatif ou réglementaire ont été prises en vue d'assurer des chances égales d'émancipation sociale, notamment par un financement différencié des établissements, par la mise en œuvre d'une politique de discriminations positives, ou bien par un dispositif d'accueil des élèves primo-arrivants spécifique"<sup>5</sup>.

Autrement dit, entre 1998 et 2003, on prend des mesures cherchant à définir mieux les finalités, à contrôler davantage les résultats et à mettre en place une politique compensatoire D+. Voilà des commentaires tout à fait intéressants, et qui nous fournissent une ligne d'analyse pour notre investigation visant à suppléer à l'absence de données. En effet, en comparant les dispositions légales prises pour la période 1998-2003 et la période 2003-2007, nous devrions pouvoir tirer des conclusions.

## FINALITÉS

Durant la période 06/1998 à 06/2003, la centralisation a porté essentiellement sur les finalités (décret "Missions" du 27 juillet 1997 et les référentiels en matière de socles de compétences, compétences terminales et profils de formation). La création de la Commission de pilotage constitue une mesure pour centraliser l'évaluation des résultats. Les mesures visant à faire contrôler les processus par le pouvoir central ont été peu nombreuses (hormis l'obligation de formation en cours de carrière et des initiatives ponctuelles des ministres NOLLET et HAZETTE).

En matière de politique visant à plus d'équité, c'est le levier de la politique compensatoire D+ qui a été actionné (décret "D+" du 30 juin 1998 et décret "Primo-arrivants" du 14 juin 2001), encourageant les initiatives locales, même si l'attribution des moyens qui y correspondent est contrôlée.

## PROCESSUS

Durant la période juin 2003 à juin 2007, la centralisation a porté essentiellement sur les processus (décret "Manuels scolaires" du 19 mai 2006,

décret "Premier degré" du 30 juin 2006, décret "Citoyenneté" du 12 janvier 2007, décret "Statut des directeurs" du 2 février 2007, circulaires 2007 "Lutte contre les assuétudes", sans parler des dispositions du dernier accord sectoriel conclu pendant cette période).

Les deux décrets "Évaluation externe" du 2 juin 2006 et "Inspection" du 8 mars 2007 accentuent le contrôle des résultats par l'autorité centrale. En termes de finalités, seul le décret "Missions des Centres PMS" du 14 juillet 2006 a complété les dispositions précédentes.

En matière de politique visant à plus d'équité, c'est plutôt le levier d'une recherche d'une plus grande mixité sociale qui a été actionné (même si les décrets du 12 mars 2004 et du 15 décembre 2006 ont complété l'arsenal des dispositions concernant la lutte contre le décrochage scolaire). Le Contrat pour l'école ne s'en cache pas. Le décret "Inscription et changements d'école" du 8 mars 2007 illustre parfaitement ce choix. Les dispositions de celui-ci augmentent non seulement la centralisation des processus, mais même celle des procédures.

## PLUS DE LA MÊME CHOSE

On peut donc constater que, depuis 10 ans, la politique éducative en Communauté française tend à la centralisation. Ce qui différencie les deux périodes considérées, c'est, d'une part, ce sur quoi cette centralisation a porté: durant la période 1998-2003, essentiellement sur les finalités; durant la période 2003-2007, essentiellement sur les processus et les résultats; d'autre part, le levier actionné en matière de politique compensatoire: durant la période 1998-2003, une souple politique D+; durant la période 2003-2007, une contraignante politique de mixité sociale.



Quelles décisions doivent être prises au niveau central, d'une part, et au niveau local, d'autre part?

Photo: François TEFNIN

Et en comparant les deux périodes, on peut affirmer que la période 2003-2007 est caractérisée par une plus forte centralisation que la période 1998-2003 (laquelle avait été jugée très centralisante par l'OCDE).

Au terme de cette analyse, n'est-on pas en droit de se poser la question: est-ce l'autorité centrale qui doit décider toujours davantage? En tout cas, ce n'est pas le choix fait par la plupart des gouvernements des pays voisins. Pas même ceux de la Communauté flamande et des Pays-Bas, dont les systèmes éducatifs sont assez semblables au nôtre. ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. Organisation de Coopération et de Développement Économiques
2. OCDE, *Regards sur l'éducation 2004*, p. 466.
3. OCDE, *Regards sur l'éducation 2004*, p. 465.
4. Ministère de la Communauté française, *Clés de lecture de Regards sur l'éducation* n° 8, p. 46.
5. OCDE, *Analyse des politiques d'éducation*, 2005, p. 143.

Évocation de l'internat. Au temps - les années soixante - où "professeurs, pions, collégiens embarqués dans un même bateau remplissaient avec zèle leur rôle d'enseignants pointilleux, de surveillants tatillons, d'adolescents espiègles".



## Quand la basse-cour s'invite au cours...

"Chaque année, les «Rhétos» qui hument déjà les parfums enivrants de la sortie offrent une surprise à la communauté. Une farce de collégiens. Ce matin-là, c'est un prêtre particulièrement timide qui dirige la méditation, un professeur de cinquième latine, filiforme. Nous l'avons surnommé «le grand Bill» - maladroît de son corps, de ses bras, de son langage. Son émotivité quasi malade lui fait craindre son auditoire au point de bégayer légèrement. Nous pénétrons innocemment dans la salle d'étude des «Petits», celle réservée aux élèves de septième et de sixième latine. Bizarre. Voilà que les caissons de nos bancs émettent des bruits insolites!... Malgré l'interdiction d'y accéder, comment résister à la tentation et ne pas vérifier l'origine des gloussements? À peine les couvercles de nos bancs soulevés, poulettes et coqs ahuris, lapins libérés du confinement et de l'obscurité, surgissent dans un nuage de poussière et de plumes. Propulsés dans l'espace, comme d'un chapeau de magicien. Sauf qu'ici ce ne sont pas de frêles colombes, ni de dociles «géants des Flandres» mais des gallinacés furibards, protestant de tout leur caquet pour l'humiliation qui leur a été faite.

- Kotkot, kodââk, s'indignent les grosses poules.  
- Cocoricoô! réclame un chef effronté.

Comment entamer une méditation sérieuse au milieu de cette basse-cour? Tétanisé sur sa chaire, l'orateur balbutie, au milieu du chahut général, des appels au silence. Il intime aux volailles l'ordre de regagner sans tarder leurs pénates.

- Mmessieurs, un... un peu de calme! Ss'il vous plaît! Laissez ces ppauvres bbêtes tranquilles! Reprenons notre ppière!

Vaines injonctions. Ce matin-là, le Seigneur Jésus-Christ a dû se passer de nos pensées recueillies.

Nous avons appris à la récré que pendant la nuit, les Rhétoriciens étaient allés soustraire quelques animaux domestiques à la ferme d'en bas et les avaient séquestrés dans nos bancs pour égayer une séance de méditation qu'ils avaient endurée six ans durant. La blague n'a pas plu du tout à Monsieur le Supérieur. On ne plaisante pas avec le temps réservé au Très-Haut. Au congé suivant, les rhétoriciens, restés solidaires, seront tous collés sans exception". ■

LOUIS RICARDEAU

LE CRI DU PAON

ARTCADIA ÉDITIONS, 2004, PP. 24-26



# Solidarité responsable



La Liège "Carpentry Section" du Volontariat de Pondichéry

**Quand on est une école et qu'on a envie de se montrer solidaire, il existe des tas de façons d'agir. Un exemple parmi beaucoup d'autres: l'Institut Saint-Laurent de Liège.**

**A**u début des années 70, l'opération 11.11.11<sup>1</sup>, organisée à Liège au profit du "Volontariat en Inde", a pour objectif de venir en aide à une jeune Liégeoise bien décidée à fonder une ferme expérimentale à quelques kilomètres de Pondichéry. Saint-Laurent s'engage dans l'opération et récolte plus de 100.000 FB en un week-end. "Volontariat Saint-Laurent" est sur rail et poursuit sa course depuis. Quelques années plus tard, à l'occasion d'une retraite, une classe de 4<sup>e</sup> technique propose

de parrainer un enfant du Volontariat. L'initiative fait boule de neige, et une dizaine de classes suivent bientôt le mouvement.

En 1976, je me rends sur place avec cinq élèves, dont trois sont issus de la classe qui avait effectué le premier parrainage. L'expérience est extraordinaire! Au fil des années, 208 enfants du Volontariat seront parrainés par la Communauté éducative Saint-Laurent, qui s'intéresse aussi à d'autres formules d'aide.

## DU BOIS DONT ON FAIT UN ATELIER

Avec l'aide du Collège Saint-Barthélemy de Liège, un atelier d'apprentissage du travail du bois est également mis sur pied à Pondichéry, sous la houlette de deux anciens "filleuls". Au programme: ébénisterie, menuiserie, sculpture, restauration de meubles anciens. Quelques années plus

tard, c'est dans le domaine de la construction et de l'électricité que des formations voient le jour.

Ces initiatives traduisent une double préoccupation: apprendre aux jeunes du Volontariat ce qu'ils ne trouveraient pas ailleurs (l'enseignement technique étant fort peu développé en Inde) et permettre à ceux de Saint-Laurent d'apporter une aide concrète, via une préparation technique à l'école et l'installation de matériel sur place.

Mais le Volontariat de Pondichéry n'est pas le seul à bénéficier d'un coup de main. Plusieurs projets se sont concrétisés au fil des années: irrigation et éclairage dans le village d'Imarjan (Haut-Atlas marocain), installation d'un laboratoire d'informatique au Cameroun, construction d'habitations dans un village du Nordeste (Brésil).

## AGIR

En écrivant ces quelques lignes, le but n'était pas de mettre en avant les actions caritatives d'une école en particulier, mais bien de montrer qu'il est possible d'agir. D'autres établissements en font sûrement autant ou davantage, mais il y en a peut-être aussi qui n'osent pas se lancer.

En tant qu'enseignement libre chrétien, n'est-il pas normal de sensibiliser nos élèves et étudiants à un devoir de solidarité vis-à-vis des plus démunis, et de chercher à ce qu'ils deviennent des citoyens conscients de leurs responsabilités? L'afflux d'émigrés clandestins ne peut que nous amener à réfléchir. S'ils quittent leur pays, leur village et leur famille, c'est généralement parce qu'ils y sont poussés par la misère. Nous ne sommes pas en mesure d'accueillir tous les candidats, mais nous pouvons sans doute les aider à vivre décemment sur place et à s'y épanouir... ■

ABBÉ JOSÉ MAGNÉE, ANCIEN AUMÔNIER DE L'INSTITUT DE PLEIN EXERCICE, DIRECTEUR HONORAIRE DE L'INSTITUT DE PROMOTION SOCIALE

1. Née à l'initiative de l'ensemble des mouvements de jeunesse du pays, reprise ultérieurement par le CNCD.

LIRE LE TÉMOIGNAGE COMPLET DE L'ABBÉ MAGNÉE SUR: [WWW.ENTREES-LIBRES.BE](http://WWW.ENTREES-LIBRES.BE) > EXTRAS

À la lecture d'un précédent article consacré aux rapprochements dans l'enseignement supérieur<sup>1</sup>, Pierre NEDERLANDT<sup>2</sup> se réjouit des avis donnés par Michel TORDOIR et André COUDYZER et prolonge la réflexion.

La presse nous informe régulièrement des fusions ou des discussions en cours en matière de regroupements. La volonté de certains, tant au niveau ministériel<sup>3</sup> que dans l'enseignement supérieur, est de créer de nouvelles structures, plus importantes en nombre d'étudiants. Elles auraient pour objet d'accroître la visibilité des établissements, d'augmenter l'offre pédagogique et de permettre des économies d'échelle grâce à une optimisation de moyens.

### FUSIONNER, POUR QUOI FAIRE?

Mais les arguments restent vagues. Que signifie, par exemple, "accroître la visibilité"? L'augmentation de l'offre pédagogique reste presque toujours localisée là où elle se situait. C'est la taille qui change. La Haute École de la province de Liège, pour ne citer qu'elle, compte aujourd'hui 7.500 étudiants. Les regroupements des universités en académies vont dans le même sens. À différents niveaux, des voix s'élèvent pour remettre en cause ce mouvement. Jacques NEIRYNCK<sup>4</sup> écrit en mars 2007: "Fusionner, mais pour quoi faire?". Mathias EL BERHOUMI<sup>5</sup> s'interroge également: "On nous ressasse les mêmes arguments... mais on ne nous prouve jamais rien!". La réaction est la même du côté de l'Unécof<sup>6</sup>.

### TAILLE HUMAINE

Les regroupements entraînent une complexification de la structure et une augmentation du nombre de réunions, avec tous les problèmes (d'absences, notamment) que cela suppose. Et ce mouvement n'est pas propre à la Communauté française, puisque chez nos voisins flamands, l'Associatie KULeuven compte plus de 70.000 étudiants et l'Associatie

# Quel habit pour l'enseignement supérieur?



Gent 47.000. Mais, si l'on en croit les classements mondiaux, les institutions les plus performantes regroupent en général peu d'étudiants: Harvard, Oxford et Cambridge tournent autour des 19.000, le célèbre Massachusetts Institute of Technology autour des 10.000, Berkeley 22.000 et Princeton 6.500! Si on ramène ces chiffres au niveau de la Communauté française de Belgique, il y a de quoi rêver à des institutions à taille humaine. Les regroupements nous font perdre une des caractéristiques importantes de notre enseignement supérieur: la proximité et les contacts qui en découlent.

### BOLOGNE A BON DOS...

Enfin, la référence à Bologne reste nébuleuse. La "Déclaration commune des Ministres européens de l'Éducation" n'évoque pas ces processus de regroupements. Parmi les objectifs mentionnés, il est question de "la promotion de la nécessaire dimension européenne dans l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne l'élaboration de programmes d'études, la coopération entre établissements, les programmes de mobilité et les programmes intégrés d'études, de formation et de recherche".

L'interprétation donnée en Belgique conduit aux questions posées. En revanche, la même déclaration prône "l'adoption d'un système qui se fonde essentiellement sur deux cursus, avant et après la licence. L'accès au 2<sup>e</sup> cursus nécessitera d'avoir achevé le 1<sup>er</sup> cursus d'une durée minimale de 3 ans. Les diplômes délivrés au terme du 1<sup>er</sup> cursus correspondront à un niveau de qualification approprié pour l'insertion sur le marché du travail européen"<sup>7</sup>. Cette problématique, de même que celle des passerelles entre Hautes Écoles et Universités, semble susciter moins d'intérêt. On peut se demander pourquoi... ■

PIERRE NEDERLANDT

1. "Tout le supérieur à l'université?", in *entrées libres* n° 32, oct. 2008, pp. 12-13.
2. Docteur en psychologie, professeur à la Haute École Léonard de Vinci - Institut Libre Marie Haps.
3. Voir le site de la Ministre Marie-Dominique SIMONET: [www.marie-do.be](http://www.marie-do.be)
4. Président du secteur supérieur de la CSC-enseignement - voir CSC-E n°7, mars 2007.
5. Président de la FEF - voir *La Libre* du 19.09.2008.
6. Union des Étudiants de la Communauté française - voir *Cahiers de l'Unécof*, janvier 2008.
7. "L'espace européen de l'enseignement supérieur", *Déclaration commune des Ministres européens de l'Éducation*, 19 juin 1999.

# Salle des traces

Photo: François TEFNIN

Dix-huit heures.

La pénombre prend ses quartiers dans les couloirs du grand vaisseau devenu étrangement silencieux.

Des mains diligentes ont vidé les poubelles, rangé, aspiré, lavé, effaçant toute trace de la joyeuse pagaille qui, il y a deux heures à peine, était encore maîtresse des lieux. En bas des escaliers, près de la porte de sortie, une autre porte entrouverte est comme une invitation à la dernière halte. Chaque soir ou presque, je franchis le seuil de la salle des profs, comme on embrasse du regard un endroit familier avant de partir.

## UNE SUBTILE GÉOGRAPHIE

Déserte à cette heure, la salle des profs est comme un sas bienvenu entre le temps du travail accompli et le retour au monde domestique.

Fonctionnelle avec ses grandes tables, ses murs de casiers, ses panneaux d'affichage, elle est peut-être pourtant l'un des lieux les plus *habités* de l'école, tant celles et ceux qui la fréquentent y laissent, sans même y penser, leurs traces. Une boîte à tartines, un bic, un trousseau de clés attendent, confiants, le retour de leur propriétaire; selon leur place, il est possible de faire des conjectures. Car toute salle des profs a sa géographie propre, dont les contours subtils ne se livrent qu'avec le temps. Ici, les profs de langues modernes; à l'oblique, là-bas, l'équipe d'éducation physique; en face, le groupe panaché des copines.

Quelques "zones flottantes", aussi, qu'occupaient tout à l'heure des stagiaires. Je me souviens d'une autre salle de profs, avec le "coin des hommes" plongés, le lundi matin, dans les pages sportives de la gazette locale tandis que les femmes, jeunes pour la plupart, racontaient, un peu lasses, leur week-end têtées-lessives-corrections de devoirs.

Ici, les hommes s'attardent moins, délaissent même la salle de repos et son calme feutré, préférant celui du studio de travail; les femmes, elles, circulent entre les trois - à chacun(e) sa manière d'habiter l'espace offert. Et cet espace n'est pas vraiment un luxe: l'école est un étrange lieu de travail où la plupart des profs circulent de local en local sans s'en approprier vraiment aucun - il n'est guère confortable de se reposer dans un labo de sciences ou de préparer ses cours au milieu des ballons et autres crosses de hockey qui encombrent le fourbi des profs de gym! La salle des profs et ses annexes, c'est l'endroit où l'on peut rencontrer les collègues, se sentir davantage partie prenante d'un "corps" professoral.

## LA VIE, TOUT SIMPLEMENT

À midi, la plupart des enseignant(e)s se retrouvent au réfectoire des profs, qui est à l'école ce que la cuisine est à la maison: le lieu où l'on se pose, où l'on partage les nouvelles et le café.

Son panneau d'affichage accueille les petites annonces - appartement à louer, bonnes affaires, baby sitting... - qui rappellent, si besoin était, qu'un prof c'est d'abord une femme, un homme dont le cerveau n'est heureusement pas phagocyté par les nécessités scolaires. Raison pour laquelle les panneaux de la salle des profs offrent, eux aussi, une place à ce qui tisse la vie quotidienne. Invitations à y signer la carte pour le collègue malade ou en deuil, à se réjouir de la naissance du petit dernier dont la frimousse rappelle si fort sa maman, à rêver devant une carte postale azuréenne reçue pendant les vacances... Même les messages griffonnés à la hâte sur un bout de papier prolongent les échanges informels, quotidiens: "*Quelqu'un aurait-il emprunté mon enregistreur?*"; "*J'ai trouvé cette broche dans le corridor*"; "*Je cherche un(e) collègue pour accompagner les 4<sup>e</sup> à Bruxelles...*".

Les théoriciens du management communicationnel verraient sans doute dans cet aimable désordre le signe d'une insuffisance notoire en matière de recherche d'efficacité. Moi, il me rassure plutôt. Il témoigne contre vents et marées de ce que décrets et circulaires auront beau faire et s'agiter: une école, c'est d'abord un lieu de vie. Tout simplement. ■

MYRIAM TONUS

## espace nord

Six vies se racontent au bord d'une autoroute. Un camionneur, des automobilistes, un cycliste s'arrêtent un moment à cause d'un chien perdu. La vision de cet animal errant, en danger, déclenche chez eux un monologue intérieur, structuré en six récits.

*Le jour du chien* est le deuxième roman publié par **Caroline LAMARCHE**. Prix Rossel en 1996, il paraît pour la première fois en format de poche, accessible au plus grand nombre, accompagné d'une lecture critique de Daniel ARNAUT, qui parle de l'auteure en ces termes: "L'écriture de Caroline LAMARCHE est essentiellement concrète. Elle s'exprime au moyen d'images simples mais fortes, chargées de sens multiples. (...) L'écriture ici procède par équivalences, substitutions, glissements. Un motif est amorcé, puis abandonné, avant de réapparaître plus loin, enrichi de significations nouvelles, en un subtil entrelacs".

Née à Liège en 1955, C. LAMARCHE vit près de Bruxelles. Elle a écrit des romans, des nouvelles, des fictions radiophoniques, des textes pour le théâtre et, tout récemment, pour la jeunesse. "L'ardent désir du mot juste" guide une écriture qui, partant du réel, plonge au cœur du secret de chacun. La plupart de ses livres ont été publiés aux Éditions de Minuit et Gallimard et sont traduits dans plusieurs langues.

**Caroline LAMARCHE**

*Le jour du chien*

Éditions Luc Pire, Espace Nord, 2008



## EXTRAIT

*"Ils ont dû être contents d'avoir une lettre de camionneur, au Journal des Familles. Ce n'est pas souvent que ça doit leur arriver. J'ai écrit: «L'autre jour, sur l'autoroute, un chien abandonné courait le long du terre-plein central. C'est très dangereux, ça peut créer un accident mortel». J'ai pensé, après l'avoir écrit, que «créer» n'était peut-être pas le bon mot, puis je l'ai laissé parce que je n'en trouvais pas de meilleur, et que créer, c'est mon boulot, bien que j'aie ajouté: «Mon boulot, c'est camionneur». J'ai dit ensuite qu'il y avait un réel problème de chiens abandonnés, que ce n'était pas la première fois que je voyais une chose pareille, et que je voulais témoigner, non seulement pour que le public se rende compte, mais pour mes enfants, qu'ils sachent qu'un camionneur voit beaucoup plus de choses de la vie qu'un type dans un bureau, et qu'il a donc des choses à dire, même s'il n'a pas fait d'études".*



## VIENT DE PARAÎTRE

■ **Gérard FOUREZ**, *Des savoirs pour réfléchir, De l'école primaire à l'université*, Couleur livres, 2008

■ **Geneviève COMEAU**, *Le dialogue interreligieux*, Fidélité, 2008

■ **Ressources minières: richesse ou malédiction?**

*Justice et Paix* et *Pax Christi* viennent de publier une nouvelle fiche pédagogique intitulée "Les ressources minières: richesse ou malédiction? Les cas du Pérou et de la République Démocratique du Congo".

Celle-ci s'interroge notamment sur les raisons pour lesquelles ces pays ne parviennent pas à profiter de leurs ressources minières, sur la destination des bénéfices de l'exploitation des matières premières et sur les acteurs qui sont impliqués.

Le dossier est composé de 7 fiches destinées à informer et sensibiliser les jeunes et enseignants.

Commande (5 €): **02/738.08.01 - info@justicepaix.be**

## [ l'extrait ]

## QUAND L'ÉLÈVE INTERROGE LE MAÎTRE...

Le professeur enseigne. L'élève apprend. Cela, c'est la théorie.  
Dans la pratique, les choses sont parfois un peu plus compliquées...

Babar Aït El Harim

*"Je lis et relis encore une fois ta copie. Que dire? Quelles observations ajouter à ta note? Quels conseils te donner pour que tu progresses, toi qui dévores trois livres par semaine et ne fais pratiquement rien d'autre que travailler?"*

*Je me souviens de ta surprise la première fois que je t'ai rendu une copie. Tu m'as dit: "Je ne comprends pas pourquoi vous me vouvoyez sur ma copie et pourquoi vous me tutoyez à l'oral". J'ai répondu qu'une copie était un document officiel et que j'écrivais avec un registre de langue soutenu exigé par le contexte. Je ne t'ai pas dit que je ne sais jamais s'il faut mettre un s à la fin d'un verbe du premier groupe à l'impératif présent.*

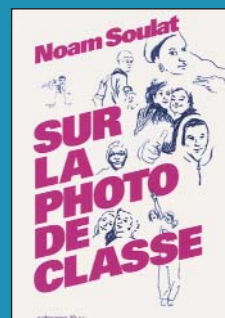
*J'écris donc: "Très bon travail, continuez ainsi". Voilà, cher Babar. Débrouille-toi avec ça. De toute manière, je ne peux pas mieux faire.*

*19,9 de moyenne en physique, 19 en mathématiques, 16,6 en français, 17 en histoire-géographie: tes notes se passent de commentaire. D'ailleurs, nous n'en avons pas fait au conseil de classe. Tu as juste reçu, à l'unanimité, les félicitations des professeurs.*

*Certains disent que tu rêvasses... que ton esprit bat la campagne... Moi, je te vois bien faire! Près de la fenêtre, tes yeux noirs fixés sur le tableau, l'index sur la bouche, tu es toujours prêt à répondre à une question, même si tu ne prends pas la peine de lever la main pour être interrogé. Je sais que tu sais et tu sais que je sais.*

*Parfois, quand je n'ai plus aucun espoir, quand mes questions lancées à la classe restent sans réponse, je t'interroge. Je ne me lasse pas d'entendre couler les mots que tu choisis souvent mieux que moi. Tu sembles gêné d'avoir bien répondu, comme si tu venais de commettre un crime.*

*Ce qui est dramatique avec toi, Babar, c'est que, dans le fond, tu n'as pas besoin de moi".*



Noam SOULAT

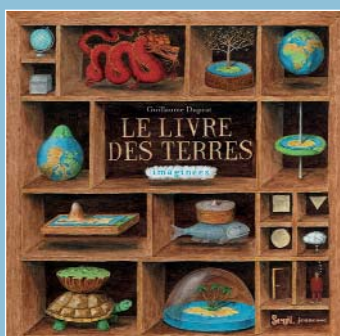
Sur la photo  
de classe

Calmann-Lévy

2008

(pp. 99-100)

## un libraire, un livre



Guillaume DUPRAT

Le livre des terres  
imaginées

Seuil Jeunesse

Dès 9 ans

Aujourd'hui, tout le monde sait que la Terre est ronde. On l'apprend très jeune, on grandit avec les photos de notre planète bleue. Et on ne remet plus en question cette image de notre terre. Mais "avant", du temps où la photographie, les satellites n'existaient pas, du temps de nos lointains ancêtres, et même aujourd'hui parmi les peuples habitant des contrées lointaines, complètement isolés du reste du monde, comment imaginait-on, comment imagine-t-on la forme de la Terre?

L'auteur explore les géographies collectives qui ont vaincu en leur temps des peuples entiers, des scientifiques, des philosophes. Saviez-vous, par exemple, qu'il y a 2.500 ans, les Hindous voyaient la Terre comme une surface plate soutenue par quatre éléphants qui, eux-mêmes, reposaient sur le dos d'une tortue, qui s'appuyait sur un serpent géant? Renaissance, Siècle des Lumières, 20<sup>e</sup> siècle et conquête spatiale, tout est passé en revue. Pendant 8 ans, l'auteur a accompli un travail phénoménal de recherches anthropologiques, scientifiques et philosophiques pour nous offrir une synthèse claire et complétée par des illustrations très précises.

Anne FLOOR

Librairie À Livre Ouvert - Le Rat Conteur

rue Saint-Lambert 116 - 1200 Bruxelles

Tél. 02/762.66.69

[a.livre.ouvert@skynet.be](mailto:a.livre.ouvert@skynet.be)

## CONCOURS

Gagnez un exemplaire des ouvrages *Le jour du chien* ou *Le livre des terres imaginées* en envoyant, **avant le 23 janvier 2009**, un courriel à [concours@entrees-libres.be](mailto:concours@entrees-libres.be) avec vos coordonnées postales et comme objet du message: "chien" ou "terres". Une seule participation par adresse électronique.

Les gagnants du mois d'octobre sont:

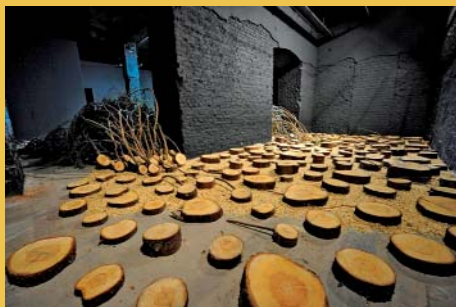
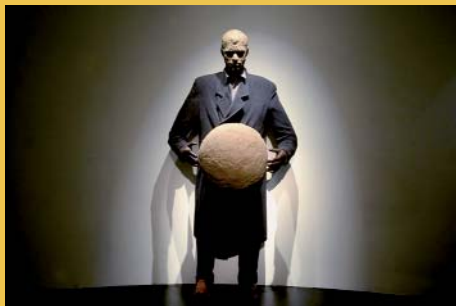
**N. STASSE** de Braives, **A. AUGUSTE** de Waremme, **Ch. FANTINEL** de Bonnelles, **Fr. BERHIN** de Verviers, **D. BAUDOUL** de Marcinelle, **P. LOWIE** d'Harchies, **L. LHOIR** de Zaventem, **H. HARMEGNIES** de Stambruges, **N. PROUVOST** de Tournai, **S. CASU** d'Ixelles et **M. THONON** d'Aywaille.



**EXPO** Tour & Taxis  
C'EST NOTRE **TERRE!**

18.10.08  
>  
26.04.09

02 549 60 49  
www.expo-terra.be



## C'EST NOTRE TERRE! JOURNÉES PROFS

Des journées destinées aux enseignants se dérouleront les mercredi **7**, samedi **10** et mercredi **14 janvier 2009**. Elles seront l'occasion de découvrir l'exposition (présentée dans **entres libres** de novembre), de participer à une visite guidée et de recevoir le catalogue ainsi que le dossier pédagogique.

Il suffit pour cela de s'inscrire par téléphone au **02/549.60.49**, du lundi au vendredi entre 9h30 et 17h.

### En pratique

- Les visites se dérouleront entre 10h et 16h, avec un départ toutes les heures pleines. Une visite guidée dure environ 1h.
- La participation est gratuite pour les enseignants inscrits au préalable.
- L'enseignant peut être accompagné de deux personnes maximum, qui devront également s'inscrire et bénéficieront du tarif réduit (6€).

### CONCOURS

**Gagnez une des 25 entrées gratuites pour l'exposition C'est notre Terre! en envoyant, avant le 23 janvier 2009, un courriel à [concours@entrees-libres.be](mailto:concours@entrees-libres.be) avec vos coordonnées postales et comme objet du message: "expo".**

**Une seule participation par adresse électronique.**

## DEVENIR CONSEILLER PÉDAGOGIQUE?

Le décret "Inspection" du 8 mars 2007 prévoit une formation initiale obligatoire préalable à l'entrée en fonction comme Conseiller Pédagogique (CP). Cette formation comprend un volet inter-réseaux (40h) et un volet réseau (40h). Ce dernier sera organisé **à partir de février 2009** par les organes de formation du SeGEC (FOCEF et CECAFOC). Sont concernés: tous les membres du personnel des établissements de notre réseau qui peuvent accéder à cette fonction et envisagent de faire acte de candidature dans les 5 ans (directeurs, enseignants, personnel auxiliaire d'éducation, paramédical, psychologique et social). Début décembre, des informations complémentaires et les modalités d'inscriptions ont été envoyées aux établissements par mail et via les bulletins d'information des fédérations.

### Renseignements et inscriptions

- pour l'enseignement fondamental:

**Christine GOCHEL**  
[christine.gochel@segec.be](mailto:christine.gochel@segec.be)  
02/256.71.30

**Jacqueline DE RYCK**  
CP coordonnatrice  
[jacqueline.deryck@segec.be](mailto:jacqueline.deryck@segec.be)  
02/256.71.27

- pour l'enseignement secondaire:

**Josiane CLAUDE**  
[josiane.claude@segec.be](mailto:josiane.claude@segec.be)  
02/256.71.87

**Éric DAUBIE**  
CP coordonnateur  
[eric.daubie@segec.be](mailto:eric.daubie@segec.be)  
02/256.71.34

**CAMBRIDGE** English Language Teaching



[www.cambridge.org/elt/be](http://www.cambridge.org/elt/be)

For active minds choose

# English in Mind

**Conforme aux référentiels  
pédagogiques et agréé par  
la Commission de Pilotage**



## Deux mille... neuf toute l'année!

"À vos souhaits!" Comme en réponse à un éternuement qui reviendrait chaque année à la même époque, il convient de formuler des vœux. Quoi de plus facile? Et pourtant, si on y pense bien, quelle responsabilité! Et s'ils venaient subitement à se réaliser... Nous sommes tellement ritualisés - "*Et une bonne année, une!*" - qu'on en viendrait parfois à ne plus prêter attention à l'importance de nos projections. Nous consommons tellement de formules toute faites. Comme si elles étaient en promotion dans un quelconque bazar du souhait.

Il faut donc bien choisir son vœu. Avec application et créativité. Sortir de la trilogie classique: "*bonheur-santé-travail*" aux allures d'horoscope formaté. Tourner septante sept fois sept fois son vœu dans l'encrier ou autour de son clavier. Après avoir autant gravité et avant qu'il ne soit sorti de l'orbite du réalisable, le formuler avec à-propos...

À l'intention de l'École, on peut penser qu'il ne doit pas être trop difficile de lui trouver quelque dessein enviable. Tant sont grands et variés ses besoins. Énièmes réformes de structures, investissements financiers accrus, formations continuées performantes... Nous laisserons pourtant à d'autres ces grands chantiers pour nous concentrer sur une aspiration moins onéreuse. Encore que...

Pour chacun des acteurs scolaires, nous rêverons simplement qu'il franchisse chaque matin le seuil de son établissement avec un regard neuf. Celui qui permet de voir derrière chaque élève ou étudiant autre chose qu'un bulletin à compléter ou un diplôme en puissance. De repérer le progrès avant l'échec. D'opérer une nette distinction entre l'erreur et celui ou celle qui la produit. Au point d'éviter de contaminer l'un par l'autre. D'apercevoir pourtant, au-delà des réponses inattendues et des distractions sourdes, une promesse. Comme un pari qui, pour advenir, se nourrit de la naïveté des éducateurs de croire qu'on peut arriver à faire ce qu'on s'est promis de faire. Du courage de recommencer autant de fois que nécessaire. De la chance de pouvoir partager ses aspirations avec un nombre significatif de collègues. Un regard neuf, chaque matin. Afin que l'École, pour un maximum de jeunes, ne s'apparente pas à un mirage insaisissable. Un regard neuf, chaque matin. Afin que l'École, pour un maximum d'adultes qui en ont fait leur métier, alimente une passion personnelle et un projet collectif alliant équité et efficacité.

Et si, modestement, **entrées libres** pouvait contribuer à susciter ces regards neufs, son Comité de rédaction regarderait avec délectation l'année 2009.

Belle année à toutes et à tous! ■

FRANÇOIS TEFNIN  
RÉDACTEUR EN CHEF



# Où va le vent?

Photo: François TEFNIN

**J**e ne sais pas si vous êtes comme moi, mais les questions des enfants m'ont toujours fascinée. Leur imprévisibilité n'a d'égal que leur fraîcheur au point, pour nos esprits entamés par la rouille, de faire œuvre de salubrité publique qui devrait être remboursée par la sécurité sociale.

## ABONNÉS ABSENTS

Les exemples de cette inspiration décalée ne manquent pas. "D'où vient le vent? Et où va-t-il?", "Les zèbres sont-ils noirs avec des lignes blanches, ou l'inverse?", "Pourquoi les vaches ne pondent-elles pas des œufs?"... À chaque fois, nous sommes à quia. Le bec de notre surprise dans l'eau de notre ignorance. Nous bredouillons une explication qui ne tient pas la route, si ce n'est une chaussée de contournement qui sauve à nos yeux, mais à nos yeux crédules seulement, notre honneur bafoué par tant d'impertinente intelligence. Au mieux, les plus sages d'entre nous s'abritent derrière un silence admiratif, ponctué par un "Je ne sais pas" à peine audible.

## MONEY, MONEY...

Il faut dire que ces dernières semaines, il ne faisait pas bon être un instituteur adepte de la porte ouverte sur l'actualité. Pour sûr, plus d'un de ces preux chevaliers des nouvelles de la vraie vie - pas de celles intemporelles et glacées des manuels scolaires - a dû attraper un rhume en s'en prenant plein la vue de ces questions à faire frémir un académicien: "M'sieur, où il

est parti l'argent que les banques ont perdu?" "Et il va revenir?" "S'il n'est plus là, c'est que quelqu'un l'a pris..." Et là, tout soudain, c'est vous qui avez besoin d'un parachute dopé à l'imagination pour toucher la (sub)prime de la crédibilité. Vingt regards narquois vous toisent avec un air de pitié devant vos "Euh, c'est plus compliqué que cela... Vous comprendrez plus tard"... Plus tard, vous, vous y êtes! Est-ce pour autant que vous avez compris?

Les jours passent et les choses ne s'arrangent pas vraiment: "Madâââme, où M. LETERME a-t-il trouvé tout cet argent? Il a gagné au Lotto? Ce sont les mêmes billets que ceux qu'on avait perdus?". C'est là que vous commencez à vous dire que les manuels ont quand même du bon et que les livres

de *Martine*, dans le fond, ce n'est pas si débile que cela. Il faut admettre que, quand on ne distingue plus les milliards des millions, on en vient subitement à éprouver de l'empathie pour les élèves qui sont en froid avec les décimales. Au prix du zéro, la conversion en anciens francs belges paraît *illico* aussi périlleuse qu'indécente, et la leçon sur le report à la dizaine est remise à des jours meilleurs, le terrain mathématique étant déclaré impraticable et les caleulottes grippées.

## ABRACADABRA!

Enseignant, le plus beau métier du monde, vous avait-on promis. Pour l'heure, vous vous demandez pourtant si prestidigitateur, ce ne serait pas plus valorisant. Faire surgir et se volatiliser à volonte vent et argent, colombe et lapin... Pourquoi ne pas tâter de la magie? Une fois que vous auriez acquis une expérience éprouvée, vous pourriez même revenir à l'école. Pour une ultime prestation, une sorte de défi auquel on vous soumettrait. "Concentrez-vous, faites un effort...". Attendu que la majorité des enfants, quand ils entrent à l'école, sont curieux de tout, avides d'apprendre, qu'ils fatiguent les adultes par leurs questions incessantes et que, dix ans plus tard, on les retrouve adolescents anesthésiés pour la chose scolaire dont vous avez fait votre fond de commerce, dites-nous: où s'est donc évaporée la curiosité des enfants? Et faites-la donc revenir! Leurs questions juvéniles doivent bien être passées quelque part... À moins qu'elles ne soient allées rejoindre le vent et l'argent... ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

eugenie.delcominette@entrees-libres.be

## LE CLOU DE L'ACTUALITÉ ■ VŒUX (P. 23)



ouu